



## AVIS OFFICIEL

### Convocation

#### Assemblée communale extraordinaire

**Mercredi 2 septembre 2015 à 20h00, à la salle communale**

#### Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 17.06.2015.
2. Discuter et voter un crédit de Fr. 64'500.-, à couvrir par voie d'emprunt, destiné au financement de l'étude liée à l'assainissement partiel de la route de Fahy et de la rue de la Grande Combe ; donner compétence au Conseil communal pour le financement et sa consolidation.
3. Information sur le crédit de Fr. 15'000.- pour l'étude préliminaire des ouvrages de protection de crues.
4. Divers et imprévus.

\*\*\*\*\*



#### **Evaluation officielle des immeubles**

Les propriétaires de bâtiments qui ont effectués des travaux :

- par transformation,
- construction d'annexe ou nouvelle construction,

**sont priés de s'annoncer par écrit au Secrétariat communal jusqu'au 25 septembre 2015,**

ceci afin de procéder à une nouvelle valeur officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Le Conseil communal**